

Agir contre l'épilepsie : un impératif de santé publique

Ceci est une publication importante de l'Organisation de la santé établi en collaboration avec les experts du terrain. Voici quelques extraits et nous revendiquons la mise en œuvre des recommandations au Luxembourg.

Les profondes lacunes en matière de sensibilisation, de diagnostic et de traitement font peser, au niveau mondial, une charge importante sur la vie des personnes atteintes d'épilepsie. Le rapport **Agir contre l'épilepsie : un impératif de santé publique** élève l'épilepsie au rang de priorité de santé publique en vue de combler ces carences au moyen d'une approche coordonnée d'un bon rapport coût/efficacité. Les personnes atteintes d'épilepsie et leur famille nous le demandent.

Ce rapport appelle à agir de façon coordonnée, sur la durée, pour que chaque personne atteinte d'épilepsie, partout dans le monde, ait accès aux soins et aux traitements dont elle a besoin et ne soit ni stigmatisée ni discriminée. Les besoins de soins des personnes atteintes d'épilepsie sont multidimensionnels et devraient figurer au cœur des préoccupations des décideurs de tous les pays, car il existe partout dans le monde des lacunes considérables sur le plan des politiques et des soins disponibles.

Au vu de la charge de l'épilepsie, une approche large de la santé publique est nécessaire pour améliorer les soins et la qualité de vie des patients. Il faut pour cela que les gouvernements instaurent une couverture universelle des services de santé et des services sociaux, et mettent en place des politiques et une législation pour combattre la stigmatisation et les discriminations et vaincre les obstacles aux droits civils.

Dans de nombreux pays, les lois qui influencent la vie des personnes épileptiques sont obsolètes et ne permettent ni de promouvoir, ni de protéger leurs droits fondamentaux. La législation sur l'épilepsie, quand elle existe, enfreint parfois directement les droits de ceux qui en sont atteints. Il s'ensuit que certains besoins ne sont pas satisfaits, dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, des services communautaires et d'hébergement ou encore de l'accès à des soins de santé appropriés et financièrement abordables.

Le leadership et la gouvernance sont des leviers déterminants pour relever ces défis et améliorer les soins et le soutien pour les personnes épileptiques. La mise en œuvre de politiques et de plans contre l'épilepsie nécessite un leadership et une collaboration intersectorielle solides.

Voici les liens vers le document entier en anglais et la résolution de l'OMS prise en novembre 2020

https://www.who.int/mental_health/neurology/epilepsy/report_2019/en/

https://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA73/A73_ACONF2-fr.pdf